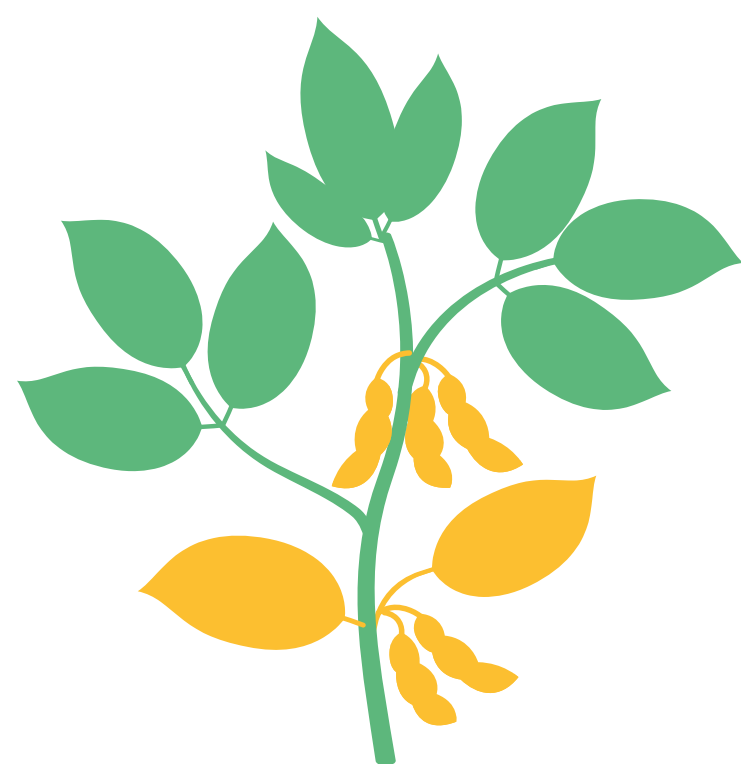
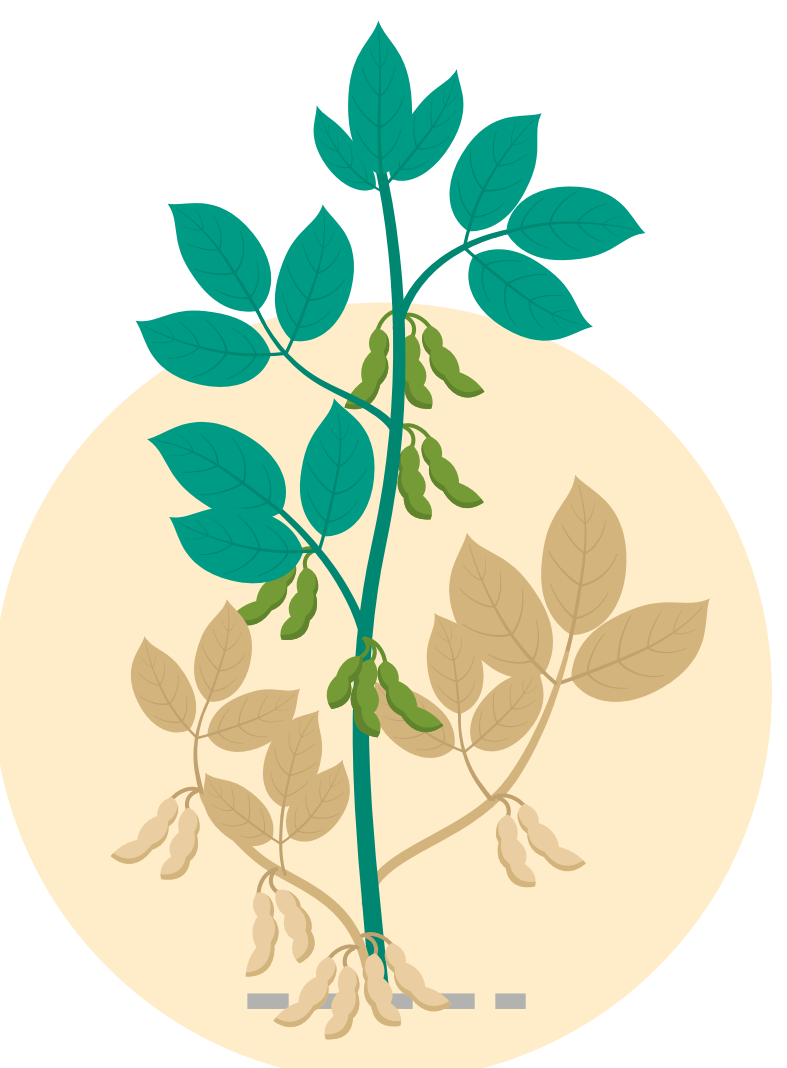
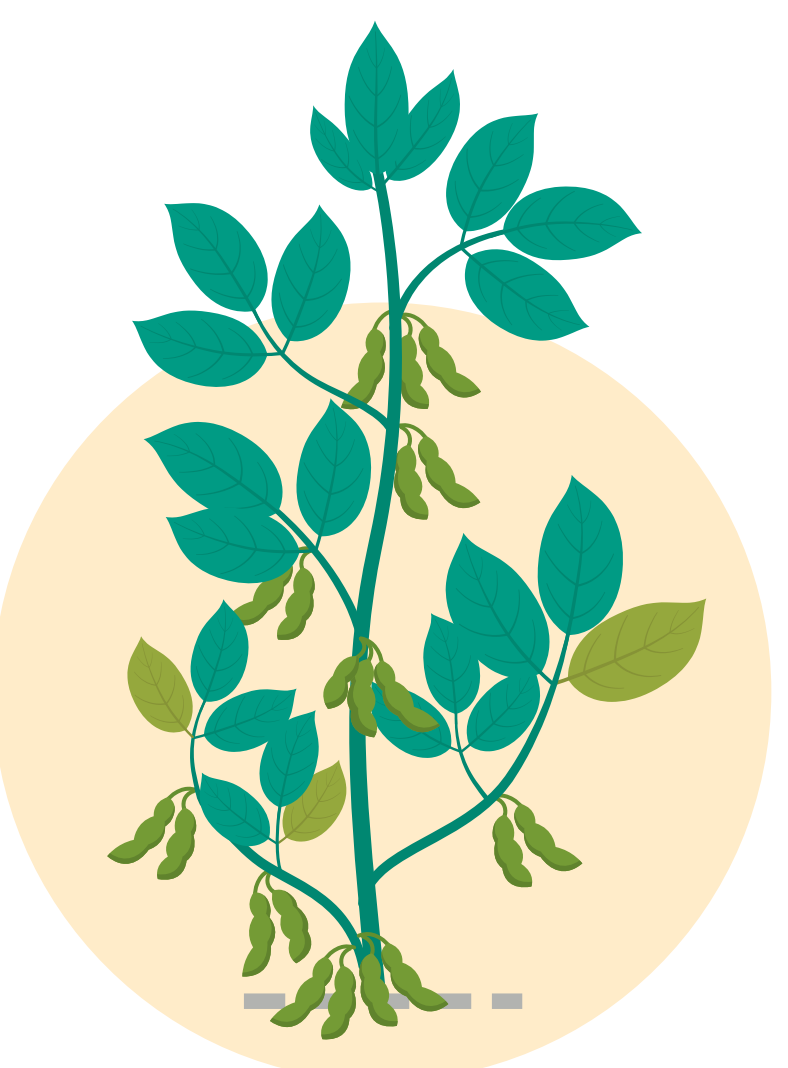
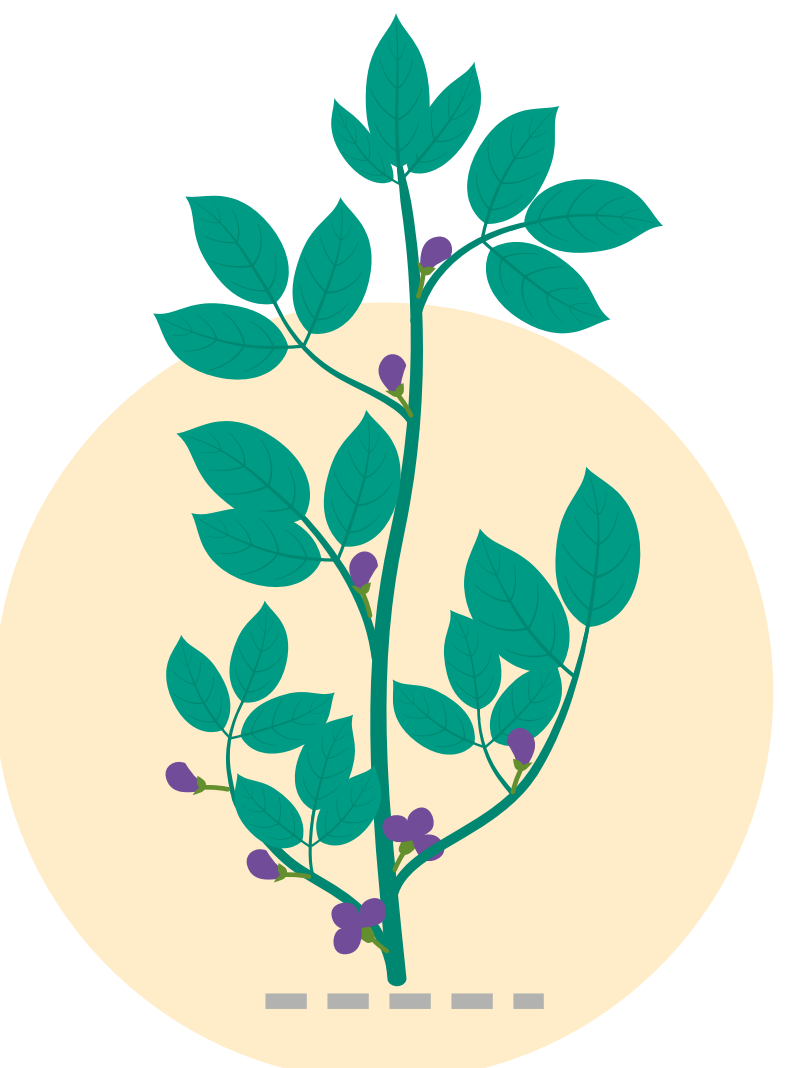
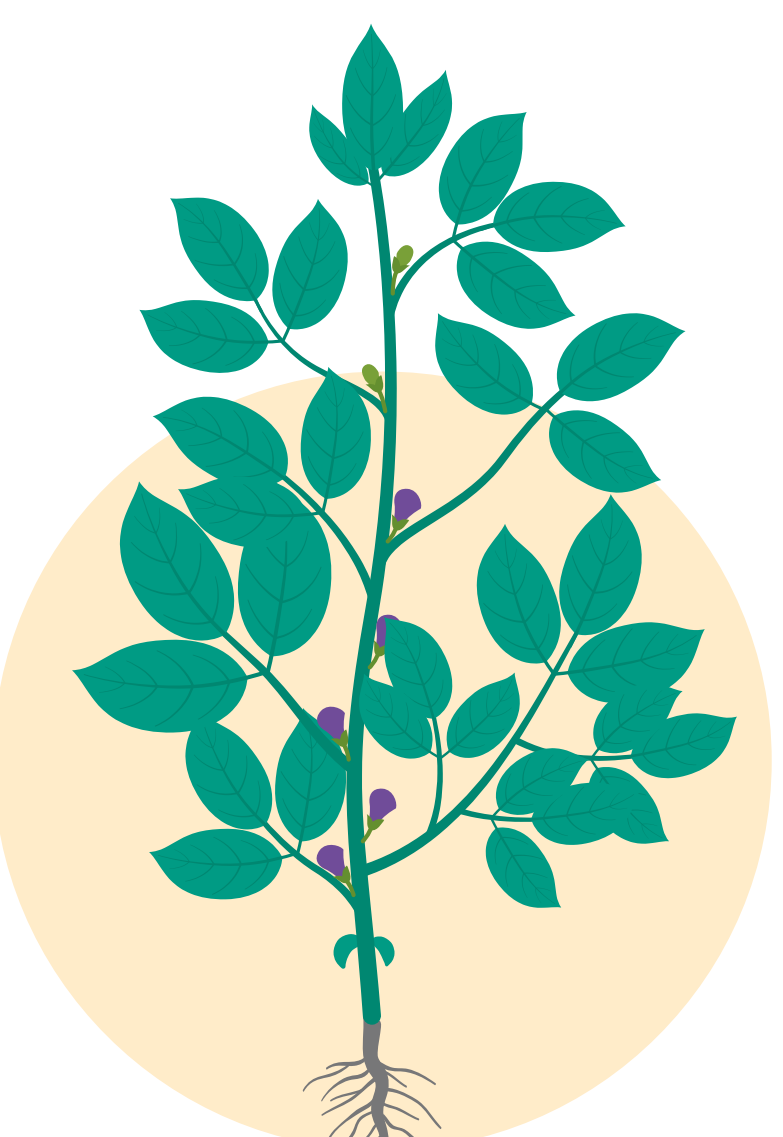
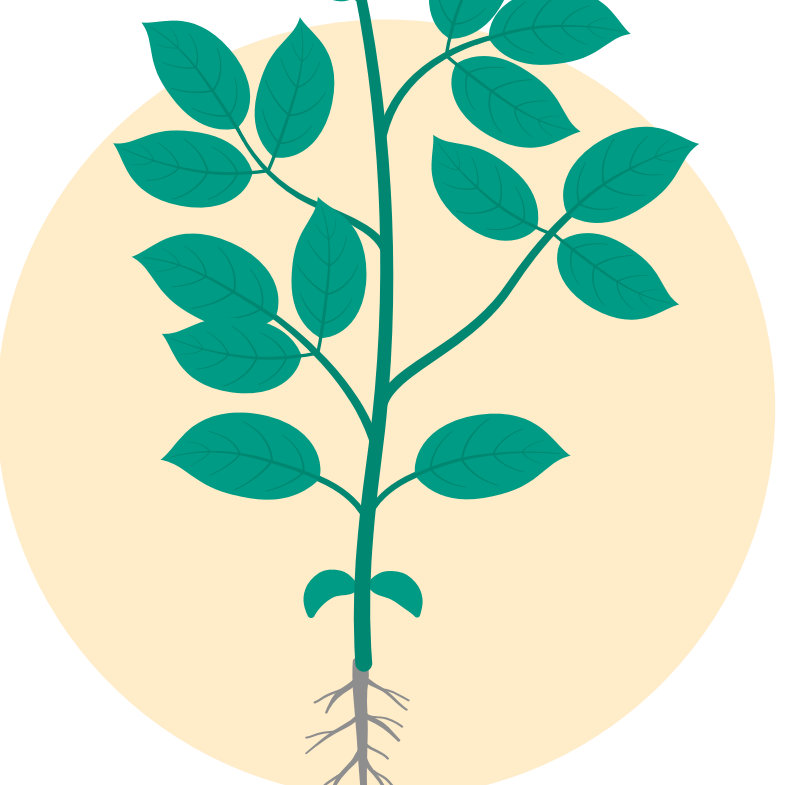
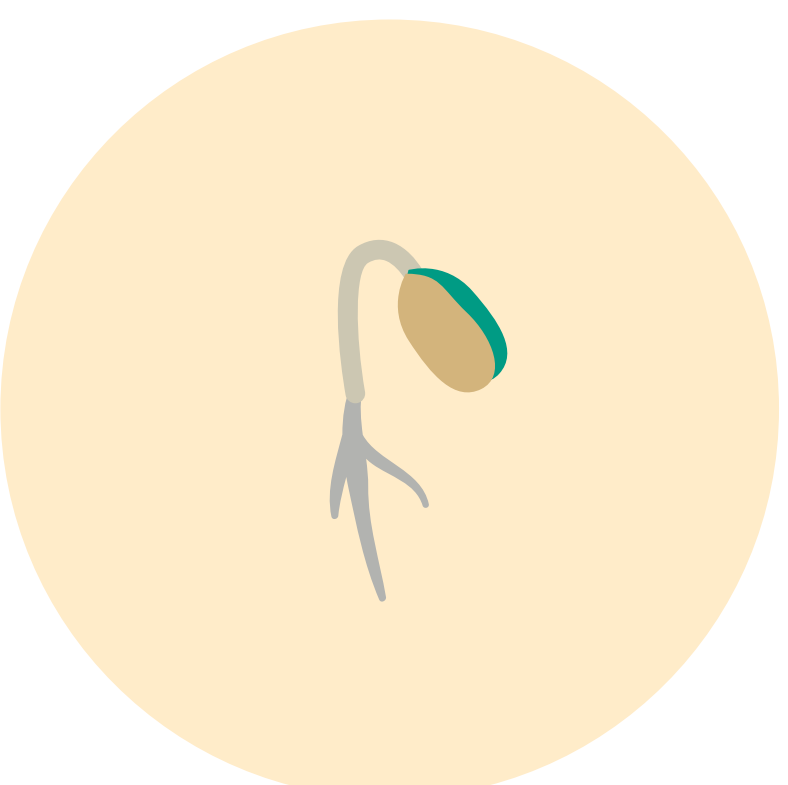




SOJA
Précédent : OH



PRÉ-SEMIS

SEMIS

POST-SEMIS/
PRÉ-LEVÉE

GERMINATION
(STADE CROSSE)

VC (10)

V1 (11)

V2 (12)

VN

R1 (60)
DÉBUT
FLORAISON

R3 (65)
PREMIÈRE
GOUSSE

R5 (69)
PREMIÈRES
GRAINES

R6 ET R6+
(75 ET 79)

R7
PREMIÈRE
GOUSSE MÛRE

TRAVAIL DU SOL

LABOUR D'HIVER

SEMIS AU MONOGRaine
(INTER RANG 50 CM)

COUVERTS (kg/ha)

ISOL CREATION
25

SEMENCES (kg/ha)

ANNABELLA
5,6

ENGRAIS
(uN/ha)

N

Conseillé

Réalisé

P

40

PHOXEN
270

K

48

BIOSTIMULANTS (l/ha)

HERBICIDES (l/ha)

INIGO + BISMARCK CS
2 + 1,8

BINAGE

BINAGE

INSECTICIDES
(l/ha)

RAVAGEURS CIBLÉS

FONGICIDES
(l/ha)

MALADIES VISÉES

SCLÉROTIINIA

CONTANS WG
2

RÉGULATEURS (kg/ha)

MOLLUSCICIDES (kg/ha)

OBSERVATIONS/NOTATIONS

PEUPLEMENT

EFFICACITÉ
DÉSHERBAGE

INIGO® :
AMM (BELCHIM) : 2150028 ; composition : Métobromuron 500 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
BISMARK CS®:
AMM (SIPCAM OXON SPA) : 2210011 ; composition : Pendiméthaline 275 g/L, Clomazone 55 g/L ; formulation : (CS) suspension de capsules.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop.fr. 27/11/2023

Agrément BELCHIM FRANCE n° NC00838 : distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

INIGO® :
DANGER : H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger). H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3 (2H)-one et du métobromuron. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



BISMARK CS® :
ATTENTION: EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

